



**HONORAIRES DE TRANSACTION TTC  
A LA CHARGE DU VENDEUR**

Applicable au 30 mars 2018

PRIX DE VENTE	
De 0 à 30000€	3000€ TTC
De 30001€ à 70000€	10,00%
De 70001€ à 120000€	9,00%
De 120001€ à 180000€	8,00%
De 180001€ à 350000€	7,00%
Au delà de 350001€	6,00%
LES TRANCHES SONT NON CUMULABLES ENTRE ELLES	

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

**ORPI Murs et Pierres**

sarl LILA JADE IMMOBILIER société à responsabilité limitée

RCS DE REIMS 838 064 616

Siège social 6 place saint Timothée 51100 REIMS

TEL : 03.26.79.06.70 FAX : 03.26.87.07.43

Carte professionnelle : T et G numéro CPI 5102 2018 000 025 942 délivré par CCI MARNE EN CHAMPAGNE

Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie 75008 PARIS montant garantie : 120000€ / 160000€

[www.orpi.com](http://www.orpi.com)

LA DELIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE



## HONORAIRES DE LOCATION

Locaux d'habitation soumis à la loi du 06/07/1989

### Montant des honoraires dus par le locataire (décret n°2014-890 du 01 aout 2014)

Plafonds par mètre carré de surface habitable :

ZONE NON TENDUE	Honoraires TTC locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	8€ TTC par m2
Etat des lieux d'entrée vide et meublé	3€ TTC par m <sup>2</sup>

### Montant des honoraires dus par le locataire (décret n°2014-890 du 01 aout 2014)

Plafonds par mètre carré de surface habitable :

ZONE NON TENDUE	Honoraires TTC bailleur
Frais d'entremise et négociation	Forfait de 90€ TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	8€ TTC par m2
Etat des lieux d'entrée vide et meublé	3€ TTC par m2

Dans le cas d'un avenant au bail à la demande locataires, il sera demandé un forfait de 100€ TTC par personne pour les frais administratifs, constitution du dossier, rédaction de l'avenant.

#### ORPI Murs et Pierres

sarl LILA JADE IMMOBILIER société à responsabilité limitée

RCS DE REIMS 838 064 616

Siège social 6 place saint Timothée 51100 REIMS

TEL : 03.26.79.06.70 FAX : 03.26.87.07.43

Carte professionnelle : T et G numéro CPI 5102 2018 000 025 942 délivré par CCI MARNE EN CHAMPAGNE

Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie 75008 PARIS montant garantie : 120000€ / 160000€

[www.orpi.com](http://www.orpi.com)

LA DELIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE



## GESTION LOCATIVE

Trois packs différents selon les services que vous souhaitez.

### « PACK TRANQUILLITÉ » 4,99 % HT

- Gestion courante :  
Location & relocation de votre appartement, maison, parking ou local commercial (rédaction des actes, baux et annexes, publicité, visite des locaux, état des lieux d'entrée et sortie) *frais de location en page 2* ;
- Compte-rendu de gérance mensuel, virement bancaire au bailleur mensuel ;
- Régularisation des charges, augmentation légale du loyer selon l'indice INSEE,
- Gestion de l'administration bailleur-locataire (demande de quittance d'assurance habitation, contrat d'entretien chaudière,...) ;
- Encaissement des loyers, charges, quittance et avis d'échéance au locataire. Relance, mise en demeure en cas d'impayé et transmission du dossier à l'Huissier en vu de la procédure de recouvrement ;
- Calcul / restitution dépôt de garantie selon l'état du bien, et remise en état du bien suite à la sortie si nécessaire ;

### « PACK ÉQUILIBRE » 6 % HT

#### Services du PACK TRANQUILLITÉ + :

- Gestion courante des travaux ;
- Gestion des diagnostics

Service + : 75€/h TTC.

### « PACK SÉRÉNITÉ » 7 % HT

#### Services du PACK TRANQUILLITÉ + PACK ÉQUILIBRE + :

- Aide à la déclaration des revenus et plus particulièrement de la déclaration 2044 ;
- Paiement des charges de copropriété auprès du Syndic et gestion des relations Syndic ;
- Relation avec l'administration fiscale au départ du/des locataire(s) et à la location du/des preneur(s) ;
- Forfait de 3 heures offert pour la gestion des sinistres : travaux, remise en état, mise en concurrence. Gestion totale des impayés (huissier, tribunal, expulsion, dossier sinistre assurance GLI, etc...) ; (au-delà 75€/h TTC).

---

## **HONORAIRES DE LOCATION PROFESSIONNELLE**

Pour toutes locations de locaux commerciaux ou professionnels

30% HT du loyer annuel HT et HC à la charge du preneur et/ ou du bailleur

Frais de rédaction de bail à la charge du preneur.